

Bienvenue-s à vous pour cette 3e saison de stages d'accordéon diatonique personnalisés.

Nous acceptons 6 stagiaires maximum et notre objectif principal est de répondre à vos attentes personnelles, de vous accompagner dans votre parcours musical, de vous aider à progresser musicalement et techniquement. Vous aurez le temps dans la journée de travailler seul, de mettre en pratique les consignes des animateurs et de suivre un plan de travail adapté à chacun.

STAGES D'ACCORDÉON DIATONIQUE PERSONALISÉS

calendrier janvier - juin 2021

21 au 27 février	28 février au 6 mars	21 au 27 mars	
François Heim	Cedric Pierini	François Heim	
 COMPLET		 COMPLET	
11 au 17 avril	18 au 24 avril	18 au 24 avril	25 avril au 1er mai
Remi Geffroy	Marie Constant	Cedric Pierini	Amélie Dénarié
	 COMPLET		 COMPLET

Si vous souhaitez plus d'infos sur la pédagogie des animateurs et sur les conditions d'accueil, contactez nous par mail ou par téléphone. Nous pouvons aussi vous donner les adresses mail des animateurs si vous souhaitez communiquer avec eux avant de vous inscrire

Infos pratiques

accès -Gare SNCF à Génolhac (Ligne Nîmes - Clermont-Ferrand)
(possibilité de vous récupérer à la gare)
-Accueil le dimanche à partir de 17 H.
-Départ le samedi matin après le petit déjeuner.

tarifs 650€
Ce tarif inclut : frais pédagogiques, pension complète (bio - préparés avec amour par Pascale) et hébergement, du dimanche soir au samedi matin.
300€ pour les personnes accompagnatrices
(250€ d'acompte sont demandés à l'inscription, non remboursables en cas de désistement si nous ne trouvons pas de remplaçant.)

contact François Heim : 06 84 45 58 27
lacompaniebalagan@orange.fr
www.compagniebalagan.com

NB : Il est également possible d'accueillir un groupe de musiciens déjà constitué pour les aider à construire leur projet collectif, dans ce cas le nombre de stagiaires peut être plus important.

Bulletin d'inscription (A compléter, découper...et nous retourner !)

Stage Choisi :
Prénom :
Nom :

Adresse :
CP/Ville :
Tel :
Adresse mail :

Souhaits :

Je verse un acompte de 250€ à l'ordre : Association Balagan (non remboursable si nous ne trouvons pas de remplaçant) à retourner à : Cie BALAGAN
HAMEAU DE CHALAP
30450 SENECHAS (FR)